

L'énergie solaire à l'échelle du groupe EDF

Interview de Didier VAUCOIS, Délégué Regional Grand Est chez EDF.

PFE : Le Plan solaire annoncé par EDF en décembre vise l'installation de 30 GW de capacité photovoltaïque en France entre 2020 et 2035. Qu'est-ce que cela représente mis en rapport avec la capacité de production actuel d'électricité en France ?

CV : Construire 30 GW d'énergie solaire en 15 ans représente un quadruplement des capacités actuelles d'énergie solaire dans le pays et une véritable accélération du développement des énergies renouvelables (EnR) dans le mix énergétique français. La production électrique solaire devrait passer de 1,6% aujourd'hui à 7% en 2035 dans la production d'électricité en France sur la base d'une production globale constante d'électricité.

PFE : Et en termes financiers ?

CV : Le Plan Solaire EDF représente un investissement d'environ 25 mds € sur la période 2020-2035. C'est un investissement important, à la hauteur de l'ambition que porte le Groupe EDF pour la transition énergétique et conforme à ses engagements financiers. A l'instar des projets EnR développés actuellement par EDF Energies Nouvelles (EDF EN) partout dans le monde, le modèle de financement s'appuiera sur des partenaires, des investisseurs et des banques.

PFE : Hydraulique, éolien terrestre ou maritime... les ENR ne se limitent pas au photovoltaïque. Pourquoi un tel investissement dans ce secteur en particulier ?

CV : La part des EnR dans la production d'électricité en France est aujourd'hui de 19 % dominée par l'énergie hydraulique (12%), qui rappelons-le est une énergie renouvelable non intermittente, mais dont les capacités de développement sont géographiquement très limitées. Elle est suivie par l'éolien (4%) qui a un potentiel significatif à exploiter, mais dont le développement est freiné par des problèmes d'acceptabilité et des procédures de mise en œuvre très longues. Le solaire photovoltaïque a un potentiel plus facilement et rapidement mobilisable, compte-tenu de la baisse des coûts, des évolutions technologiques et de son acceptabilité. Depuis 2009, le marché du solaire a en effet été marqué par une baisse des coûts drastique, de l'ordre de 80 % ! De plus, la France bénéficie d'un taux d'ensoleillement très satisfaisant, avec le 5ème potentiel européen. Nous avons la conviction que l'accélération du solaire en France requiert la construction de centrales solaires de grande taille, qui ont de nombreux atouts : économies d'échelle pour la construction, coûts d'exploitation optimisés et solutions techniques plus innovantes.

PFE : Quels sont les freins éventuels pour atteindre ces résultats ?

CV : L'enjeu du foncier est décisif pour le développement du solaire au sol. EDF va mobiliser ses terrains (à proximité des centrales de production, friches en reconversion industrielle,..). Mais il est également essentiel de collaborer étroitement avec les collectivités publiques et l'ensemble des administrations pour identifier les terrains disponibles. 1 MW nécessite une surface d'environ 1 hectare, 30 MW représentent donc entre 25 000 et 30 000 hectares de terrain.

Le gouvernement a également récemment annoncé une augmentation des volumes des appels d'offres pour des centrales solaires photovoltaïques, qui passerait de 1 GW à 2.5 GW par an.

PFE : Le Grand Est est depuis longtemps une région engagée dans ce secteur. A votre avis, quel potentiel existe-t-il pour de tels investissements dans la région ? Les collectivités, et la Région Grand Est en particulier seront-elles impliquées ? Si oui, comment ?

CV : La région Grand Est accueille déjà une des plus grandes centrales PV au sol en France, à Toul-Rosières en Meurthe et Moselle sur une ancienne base aérienne. En 2012, lors de sa mise en service, elle était, avec une capacité de 115 MWc, la plus grande centrale solaire PV d'Europe : 1,4 millions de PV sur une surface de 360 ha et un investissement de 430 M€ !

Un travail d'identification est aujourd'hui engagé. Avec EDF EN pour identifier le potentiel solaire de la région et le foncier disponible sur nos sites de production, mais aussi avec les collectivités locales.

PFE : Cet investissement ambitieux dans les ENR permettra-t-il à la France de tenir ses engagements de réduire de 75 à 50 % la part du nucléaire dans sa production énergétique d'ici 2030 ?

CV : L'ambition du Plan solaire répond bien aux enjeux de diversification du mix électrique sur notre territoire, tout en maintenant un niveau d'émission direct de CO₂ très bas et une compétitivité sur les prix de production. Le mix énergétique d'EDF qui allie EnR et nucléaire offre à nos clients l'électricité la moins chère de l'Europe occidentale.

PFE : Le marché photovoltaïque est aujourd'hui considéré comme largement dominé par l'industrie chinoise. Quel impact sur l'économie française peuvent avoir de tels investissements?

CV : Avec ce Plan Solaire, le groupe EDF entend jouer un rôle de premier plan dans le développement du photovoltaïque en France. C'est un tournant décisif dans ce marché encore peu développé en France par rapport aux autres pays européens. Cela bénéficiera au dynamisme de l'ensemble de la filière solaire avec des milliers d'emplois créés à la clé.

EDF dispose d'un savoir faire industriel exceptionnel ; nous allons nous appuyer sur l'expertise mondialement reconnue de la filiale EDF EN dans le développement, la construction, l'opération - maintenance de grandes centrales solaires.

Les emplois de demain et les retombées pour l'économie française sont aussi à chercher du côté du stockage, de la gestion de l'intermittence.